

Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Pneumologie
DIPLOMÉS D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

DU ARD WEB – PRISE EN CHARGE À DOMICILE DES APPAREILLAGES RESPIRATOIRES

⌚ **Durée de la formation :** 80 heures
📅 **Dates :** Voir le calendrier
€ **Tarif :** Voir ci-dessous

Modalité : E-Learning
Formation : Diplômante

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior (FUJ) : **550 €**

Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) au titre de l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 100 €**
Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **1 100 €**
Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

L'objectif principal du Web-DU ARD est de connaître et de pouvoir prendre en charge le handicap respiratoire à domicile par la maîtrise de tous les appareillages respiratoires.

Les objectifs secondaires sont :

- Connaître les indications de la VNI et de l'oxygène en situation d'insuffisance respiratoire chronique (IRC)
- Savoir prescrire une VNI et de l'oxygène dans l'IRC
- Connaître l'ensemble du matériel et ses champs d'utilisation
- Savoir surveiller une VNI et l'oxygène au long cours (possibilités de monitoring et indications)
- Connaître les bases de la lecture des polygraphies sous VNI
- Connaitre les nouvelles technologies et l'application d'IA

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

• **Médecins** : pneumologues, réanimateurs, médecins de médecine physique et réadaptation, pédiatres. Les autres spécialités seront examinées au cas par cas. Médecin hospitalier ou libéral.

Sans limite du pays d'origine, avec un diplôme de médecine Internes en médecine DES pneumologie

• **Kinésithérapeutes** avec diplôme d'état national

• **Infirmiers**, avec diplôme d'état national

• **Techniciens** des prestataires justifiant d'au moins 1 an d'embauche chez un prestataire d'appareillages respiratoires

• **Pharmacien**s justifiant d'au moins 1 an d'embauche chez un prestataire d'appareillages respiratoires avec diplôme d'état national

RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Jésus Gonzalez

INFORMATIONS

Responsable :

Pr Jésus Gonzalez

Code Faculté de Santé :

1X272X
Version française et espagnole, dédiée à tous les pays hispanophones

Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Faculté de Santé Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc. H – RDC – 75006 Paris
medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

PROGRAMME

Module 1 :

La ventilation mécanique : physiologie humaine et technique des appareils

Module 2 :

Indications de la VNI hors maladie restrictives

Module 3 :

Focus appareillages des maladies restrictives dont les maladies neuromusculaires

Module 4 :

Pédiatrie

Module 5 :

Surveillance et adaptation de la VNI

Module 6 :

Les outils d'experts

Ouverture de la plateforme : 1^{er} novembre 2025

Téléchargez le programme 2025-2026

Formation Continue Santé

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Session 1	DU 01/11/2025 AU 31/12/2025
Session 2	DU 01/01/2026 AU 31/01/2026
Session 3	DU 01/02/2026 AU 31/03/2026
Session 4	DU 01/04/2026 AU 31/05/2026
Session 5	DU 01/06/2026 AU 30/06/2026
Session 6	DU 01/07/2026 AU 31/08/2026

MÉTHODES

Volume horaire global de formation : 80 heures

- 40 heures de cours théoriques.
- 10 heures de cours techniques
- 30 heures d'enseignement pratique sur ateliers virtuels 3D

2 jours d'immersion professionnelle ou de stages dans des équipes pratiquant les appareillages respiratoires. Ces 2 jours peuvent avoir été réalisés avant les cours théoriques ou dans l'année scolaire.

DPC : Le Web-DU Prise en charge à domicile des appareillages respiratoires est découpé en 6 modules,

3 seront disponibles dès le 1er semestre, et devront être validés, au rythme du candidat, pour avoir accès aux 3 autres modules qui seront ensuite disponibles au 2e semestre.

Toutefois, en cas de raison valable, le candidat pourra passer tous les modules au 2e semestre. Cette demande sera étudiée au cas par cas.

Nombre d'inscrits : 130

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'examen est continu entre chaque module, et une note minimale de 10/20 est nécessaire pour passer au module suivant.

- Ces tests inter modules sont passables à l'infini, c'est une bonne méthode de révision à la fois et d'évaluation.
- Ce sont des petits tests très courts de 5 à 10 QCM

Le diplôme est obtenu si l'étudiant a 10/20 à tous les modules **ET** s'il a 10/20 à l'examen final qui est sous forme de QCM.

- L'étudiant doit réaliser 100% des examens de modules et doit avoir réussi 100% des ateliers pratiques.
- Ce sont des ateliers réalisables et recommandables à l'infini, qui ne pourront qu'être réussis
- Il y aura des aides si l'étudiant n'y arrive pas et il pourra contacter les enseignants à chaque fois s'il coince, cela permet d'avoir un contact humain sur une chose non comprise.
- L'étudiant ne peut pas rester sans avoir réussi l'atelier.

Seule la date d'examen final est fixe, tous les autres QCM et ateliers sont faisables dans l'année.

Le diplôme est obtenu si l'étudiant a obtenu au moins 10/20 à tous les QCM inter modules (tentatives infinies) **ET** 10/20 à tous les ateliers (tentatives infinies) **ET** 10/20 à l'examen final (1 tentative et

1 examen de rattrapage).

POUR CANDIDATER

Envoyer un CV et une lettre de motivation :

Faculté de Santé Sorbonne Université
Bureau d'appui à la pédagogie (BAP)

Cécile Guillaume

Site Pitié-Salpêtrière – Bureau 10
91 bd de l'Hôpital – 75013 Paris
Tél : 01 40 77 97 29.
cecile.guillaume@sorbonne-universite.fr
Date limite d'inscription : 6 octobre 2025

CALENDRIER

Durée de la formation : 80 heures

Rythme :

De novembre à août Les cours seront à visionner sur le site Moodle et non en distanciel.

SESSION 1	DU 01/11/2025 AU 31/12/2025	Module 1
SESSION 2	DU 01/01/2026 AU 31/01/2026	Module 2
SESSION 3	DU 01/02/2026 AU 31/03/2026	Module 3
SESSION 4	DU 01/04/2026 AU 31/05/2026	Module 4
SESSION 5	DU 01/06/2026 AU 30/06/2026	Module 5
SESSION 6	DU 01/07/2026 AU 31/08/2026	Module 6